

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 MAI 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 26 mai 2020 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869 boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Madame la conseillère Johanne Anderson et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Philippe Drolet, Louis Cimon et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.
Monsieur René Chalifoux, directeur général

EST ABSENT(E) :

Madame Judith Prud'homme conseillère

2020-05-255 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour avec le retrait du point suivant :
 - o 4.7. Ilots déstructurés.

ADOPTÉE à l'unanimité

2020-05-256 EMBAUCHE D'ÉTUDIANTS. CONSTATS D'INFRACTION. RÈGLEMENT SUR L'EAU POTABLE.

CONSIDÉRANT que la Ville de Mercier a connu des épisodes d'eau jaune, des baisses de pression et des bris de conduite;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

- QUE ce Conseil procède à la nomination de monsieur Samuel Duhaime, de monsieur Yann Bergevin Chartrand et de monsieur Philippe Sanche à titre d'étudiants;
- QUE ces derniers soient rémunérés en fonction de la grille salariale des étudiants prévue à la convention collective liant la Ville de Mercier au SFCP, section locale 3153;
- QUE ces derniers soient partie de l'*Escouade environnement*;
- QUE ces derniers soient autorisés à émettre des constats d'infraction en vertu du règlement sur l'arrosage et sur l'utilisation de l'eau potable.

ADOPTÉE à l'unanimité

2020-05-257 AVIS DE MOTION. RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CIRCULATION. INTERDICTION DE STATIONNEMENT - MONTÉE SAINT-ISIDORE.

- Je, Philippe Drolet, conseiller municipal, donne avis de motion qu'un règlement modifiant le règlement relatif à la circulation et à la sécurité publique sera adopté lors d'une séance ultérieure;
- De plus, je, Philippe Drolet, conseiller municipal, dépose et présente le projet dudit règlement;

- Toute personne peut en obtenir copie auprès du responsable de l'accès aux documents de la Ville.

2020-05-258 DÉPÔT. PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION. RECONNAISSANCE D'UNE EXEMPTION AUX FINS DE TAXES FONCIÈRES.

- CE Conseil prend acte du dépôt du procès-verbal de correction confectionné par le greffier le 20 mai 2020 concernant la résolution 2020-05-224.

2020-05-259 AUTORISATION GÉNÉRALE. ENTENTES DE CONFIDENTIALITÉ.

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy et appuyé par la conseillère Johanne Anderson et résolu:

- QUE ce Conseil autorise la mairesse, madame Lise Michaud, et le directeur général, monsieur René Chalifoux, à signer pour et au nom de la Ville, toute entente de confidentialité relative à des projets de développements sur le territoire de la Ville de Mercier.

ADOPTÉE à l'unanimité

2020-05-260 ORDONNANCE. RÉGLEMENT 2011-891 RÉGISSANT LES HEURES D'OUVERTURE DES PARCS MUNICIPAUX ET DES PATINOIRES.

CONSIDÉRANT le Règlement 2011-891 régissant les heures d'ouverture des parcs municipaux et des patinoires;

CONSIDÉRANT l'article 3.2.3 de ce règlement permettant au Conseil d'ordonner notamment par résolution la fermeture complète des parcs sur le territoire de la Ville;

CONSIDÉRANT la crise actuelle liée au COVID-19;

CONSIDÉRANT la résolution 2020-03-149 décrétant la fermeture complète des parcs sur le territoire de la Ville de Mercier;

CONSIDÉRANT la résolution 2020-05-248 décrétant l'ouverture des terrains de tennis situés dans les parcs de la Ville de Mercier;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Louis Cimon et résolu:

- QUE ce Conseil permette la réouverture du parcours de *pump track*;
- QUE tous les parcs et aires de jeux soient réouverts à l'exception du terrain de soccer synthétique, étant entendu que les aires de jeux et les jeux d'eau demeurent fermés;
- QUE ce Conseil rappelle par ailleurs aux citoyens l'importance de respecter les mesures de distanciation physique et de rester prudent.

ADOPTÉE à l'unanimité

2020-05-261 APPUI. ANCIEN SITE DU CINÉPARC DE MERCIER.

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation adressée à la Commission de la protection du territoire agricole concernant le lot 6018362 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT que cette demande vise le site de l'ancien cinéparc;

CONSIDÉRANT que le projet consiste à établir une scène permettant la tenue de spectacle dans le contexte du déconfinement;

CONSIDÉRANT que ce projet respecterait toutes les mesures de santé publique et sanitaires;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Louis Cimon et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

- QUE Ce Conseil appuie le projet présenté à la Commission de la Protection du Territoire agricole par la société Gestion d'événement Gestev inc. concernant le lot 6018362 du cadastre du Québec afin d'y installer une scène permettant la tenue de spectacle dans le contexte du déconfinement, le tout respectant les mesures de santé publique et sanitaires;

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 09.

La deuxième période de questions a eu lieu à 20 h 09.

2020-05-262 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- DE clore la séance à 20 h 09.

ADOPTÉE à l'unanimité